

Trajectoires de réduction des éléments fertilisants et des produits phytosanitaires

État de la mise en œuvre et conséquences sur la production végétale et l'élevage

État de la mise en œuvre des trajectoires de réduction

Objectifs : réduction de 50 % des risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires d'ici 2027, réduction de 20 % des pertes d'azote et de phosphore d'ici 2030

- 1er train d'ordonnances, dispositions des PER, CSP.
- Interventions parlementaires et adaptation de différents points au niveau des systèmes de production, pour rendre les trajectoires de réduction plus réalisables et plus adaptées à la pratique.
- Mesures prises par la branche :
 - Il est demandé à chaque organisation de producteurs ou branche de contribuer aux objectifs à travers ses propres mesures.
 - USP : Création / soutien de différents organes et plateformes d'échange et de coordination entre les organisations de producteurs, de labels, les interprofessions, la Confédération, les instances de conseil et la recherche
- Nombreux projets en cours ou planifiés et rôle de conseil assuré par différentes organisations et institutions
- Les objectifs fixés pour la trajectoire de réduction des produits phytosanitaires devraient être atteints, en raison de l'évolution accomplie jusqu'à présent. Cependant, les indicateurs restent encore à définir. En ce qui concerne la trajectoire de réduction des éléments fertilisants, la situation est très différente et les objectifs de 20 % sont bien trop élevés.

Conséquences sur le secteur des céréales et des oléagineux et sur l'élevage

- Suppression de 11 matières actives importantes dans les PER (notamment des insecticides et des herbicides, le colza étant particulièrement concerné)
- Pertes quantitatives et qualitatives (modèle SWISSland pour l'initiative Pa.Iv.19.475 / Agroscope 28.4.2021) et modification des quantités produites à cause des mesures de renonciation aux produits phytosanitaires : oléagineux -17 %, céréales fourragères -17 %, céréales panifiables -11 %. Forte augmentation du risque cultural.
- Charge de travail administrative nettement plus importante liée à l'obligation de déclarer (digiFlux)
- Les cultures nécessitant un usage intensif de produits phytosanitaires et les cultures sensibles perdront en attractivité, tandis que les cultures nécessitant un usage moins intensif ou offrant de bonnes alternatives aux produits phytosanitaires deviendront plus attractives (p. ex. le maïs).
- Impact négatif sur les fortes teneurs en protéines recherchées pour les céréales (renforcement des exigences dans le Suisse-Bilanz)
- Engrais de ferme moins efficaces que les engrais du commerce, planification plus difficile après la suppression de la tolérance de 10 %. Pourtant, le train d'ordonnances de l'initiative parlementaire demande le remplacement d'engrais du commerce en encourageant l'utilisation d'engrais de ferme.
- Forte pression pour des mesures de construction (étables), associée à de lourds investissements
- Le permis de traiter pour les produits phytosanitaires, l'obligation de formation continue, les conditions relatives à la dérivation et au ruissellement accentuent le poids des exigences pour les utilisateurs de produits phytosanitaires

Opportunités, défis et limites des trajectoires de réduction

Opportunités	Défis	Limites
Augmentation de l'efficacité et réduction des coûts Préservation des ressources et amélioration de la durabilité Amélioration potentielle de l'image auprès de la population	Protection des végétaux : respect des prescriptions et manque croissant d'alternatives Maintien du cheptel et donc de la valeur ajoutée Maintien de la qualité et de la quantité de céréales et oléagineux (dommages subis, teneur en protéines) Fortes différences au niveau individuel, notamment en ce qui concerne les pertes d'éléments fertilisants Maintien de la plus-value sur le marché	Production de colza presque impossible sans insecticide Pertes d'éléments fertilisants inévitables et limites techniques Les pertes de revenus trop importantes ne pourront pas être compensées Le marché est un facteur limitant en ce qui concerne les prix et la demande

Mise en application de la responsabilité de la branche

Conditions-cadres nécessaires et recommandations pour le secteur des céréales et des oléagineux et pour l'élevage

Conditions-cadres nécessaires

Conditions-cadres politiques fiables
Protection des frontières généralement stable
(Poursuite du) développement d'alternatives adaptées et abordables pour les produits phytosanitaires, grâce à une recherche ciblée
Possibilités d'écoulement aussi pour les cultures alternatives et renforcement ciblé de la protection douanière
Conseils efficaces, informations transparentes et faciles d'accès pour les exploitations

Recommandations

Augmentation de la valeur ajoutée
Réalisation de plus-values sur le marché
Augmentation de la proportion des labels
Transfert de compétences, coordination et collaboration
Participation aux projets en cours
Identification des actions nécessaires et définition ciblée de mesures
Mise en œuvre rapide des mesures